

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COM. LE BOULOU

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : BUDGET COMMUNAL M14

Numéro SIRET: 21660024700102

POSTE COMPTABLE: TRESORERIE DE CERET

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET: LOTISSEMENT LA RASCLOSE

ANNEE 2018



SOMMAIRE

I.Informations générales

- A Informations statistiques, fiscales et financières p.2
- p.3 B - Modalités de vote du budget

II.Présentation générale du budget

- A1 Vue d'ensemble Exécutions du budget et détail des restes à réaliser p.4
- p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
- A3 Vue d'ensemble Section d'investissement Chapitres p.7
- **p.9** B1 - Balance générale du budget - Dépenses
- B2 Balance générale du budget Recettes p.10

III.Vote du budget

- A1 Section de fonctionnement Détail des dépenses Articles p.11
- p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles
- p.13 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
- p.14 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
- p.15 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

	IV - ANNEXES	Jointes	Sans Objet
A - E	éments du bilan		
p.16	A1 - Présentation croisée par fonction	Х	
p.19	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Х	
p.20	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
p.21	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trèsorerie	X	
p.22	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	Х	
p.24	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.25	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.26	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.28	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Х	
p.29	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Х	
p.30	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Х	
p.31	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Х	
p.32	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.33	A4 - Etat des provisions	X	
p.34	A5 - Etalement des provisions	X	
p.35	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.36	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.37	A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnemer	X	
p.38	A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement	X	
p.39	A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	[
p.40	A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	X	1
p.41	A8 - Etat des charges transférées	X	
p.42	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
p.43	A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.44	A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.45	A10.3 - Opérations liées aux cessions	X	
p.46	A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
p.47	A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	l â	
p.48	A11 - Etat des travaux en régie	l â	
p.49	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	1 ^	
	ngagements hors bilan		
p.50	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.51	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.52	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.53	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.54	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	l X	
p.55	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	<u> </u>
p.56	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	X	
p.57	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.58	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	l â	
p.59	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	^	
	utres éléments d'informations		1
p.60	C1.1 - Etat du personnel	X	
p.62	C1.2 - Action de formation des élus	1	
p.63	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	× ×	
p.64	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement C3.2 - Liste des établissements publics créés	î	
p.65 p.66	C3.2 - Liste des établissements publics crées C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		
p.67	C3.3 - Liste des services individualises dans un budget annexe C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	l û	
p.68	C3.4 - Liste des services assujetus à la TVA et non enges en budget annexe C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
p.69	C3.5 - Presentation agregée du budget principal et des budgets annexes C3.6 - Identification des flux croisés	l ŝ	
•	récisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures	1 ^	
		x	
p.70	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes D2 - Arrêté et signatures	^	l x
(4) No. 1			

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice , ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas , cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE	COM. LE BOULOU	CA
66024	LOTISSEMENT LA RASCLOSE	2018

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine):	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)			Moyennes nationales du potentiel
Fiscal	Financier	DGF)	financier par habitants de la strate
0,00	0,00	0,00	0,00

	Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0,00	0,00
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 étable sur la base des Informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 de CGCT). Pour les calsses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

COM, LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE	CA	2018
I - INFORMATIONS GENERALES	- [1
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В	

POUR MEMOIRE(1)

- I L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".
- III Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

⁽¹⁾ Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

COM. LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE	CA	2018
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II	
VUE D'ENSEMBLE	A1	

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	Α 0,00	G 0,00
(mandats et titres)	Section d'investissement	в 0,00	н 0,00
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE	Report en section de fonctionnement (002)	C 38 480,00 (si déficit)	(si excédent)
2017	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J (si excédent)
		=	=
	TOTAL (réalisations + reports)	38 480,00	0,00 = G+H+I+J
<u>-</u>			
RESTES A	Section de fonctionnement	E 0,00	0,00
REALISER A REPORTER EN	Section d'investissement	F 0,00	O L 0,00
2019 (1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019	0,00 = E+F	0,00 = K+L
	- · · · ·		
	Section de fonctionnement	38 480,00 = A+C+E	0,00
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	0,00 = B+D+F	0,00 = H+J+L.
	TOTAL CUMULE	38 480,00	0,0°

COM. LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE	CA	2018
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11]
VUE D'ENSEMBLE	A1	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé		s engagées non andatées	Titres restar	t à émettre
TOTAL DE	LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	E	0,00	К	0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00	L	0,00

⁽¹⁾ Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

COM. LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE	CA	2018
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	-]
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2	1

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits emp	Crédits employés (ou restant à employer)		
		(BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
_	Total des dépenses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00				
Tota	al des dépenses réelles de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00	F 1			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
Tota	al des dépenses d'ordre de fonctionnement	0,00	0,00	nz sylva va te č <u>o</u> tini		0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D002	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de 2017	38 480,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits emp	loyés (ou restant	à employer)	
		(BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes di	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	. 0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
To	tal des recettes réelles de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (0,00	0,00	7.50	Received the second second	0,00
043	Opérations d'ordre à l'Intérieur de la section de	0,00	0,00	Carlotte and the second second		0,00
Tot	tal des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00	0,00			0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2017		0,00				

⁽¹⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

COM. LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE	CA	2018

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
. 18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opé, pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
	Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2017	(3)			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporettes	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de llalson : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opé, pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	0,00	Source assessment	14 - 14 - 14 - 14 - 14 - 14 - 14 - 14 -	
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00	TO THE WORLD BY	0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00	change of the control	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	0,00	0,00	0.6	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
	Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2017	(3)			

 COM. LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE		CA	2018
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	-	<u> </u>	1
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES		А3	1

⁽¹⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).
(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks seion la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les blens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

COM. LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE	CA	2018
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	ll li]
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1	1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	0,00	0,00	0,00
	Pour information 02 Déficit de fonctionnement reporté de 2017			38 480,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00		0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	00,0
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip, et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement - Total	0,00	0,00	0,00
D 0	Pour information 01 Solde d'exécution négatif reporté de 2017			0,00

C-1-1-B

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires;
(2) Voir liste des opérations d'ordre;
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié;
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants;
(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires;
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement »;
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9);
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur. exercice antérieur.

	COM. LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE	CA	2018
_	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II _	
1	BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2	1

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00	V: 23 E 23 C 24 E 25 E 3	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes dive	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1.346	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement - Total	0,00	0,00	0,00
R 00	Pour information 2 Excédent de fonctionnement reporté de 2017			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)			0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00		0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	. 0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip, et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	0,00	0,00	0,00
R	Pour information 001 Solde d'exécution positif reporté de 2017			0,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur. exercice antérieur.

COM. LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE	CA	2018
		7
III VOTE DU PUDGET	1111	

III - VOTE DU BUDGET	111
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/	1	Crédits	Crédits em	ployés (ou restan	t à employer)	Crédits
art (1)	Libellé (1)	ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	annulés
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6045	Achats d'études, prestations de services (terra	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	0,00				
TOT	AL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00		Compact Street of the Compact of the	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	0,00	0,00			0,00
7133	Variation des en-cours de production de biens	0,00	0,00			0,00
тоти	AL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	10 7 7 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10		0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00			0,00
	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE (ERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D 002	Pour information 2 Déficit de fonctionnement reporté de 2017	38 480,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2017	0,00
≃ Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	0,00

C-1-1-B

 ⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) SI le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
 (3) SI la commune ou l'établissement applique le régime des provisions seml-budgétaires.
 (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DE D42 = RI 040.
 (5) Dont 675 et 676.
 (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

	COM. LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE	CA	2018
ſ	III - VOTE DU BUDGET	III]
ı	SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2	_

Chap/		Crédits	Crédits empl	loyés (ou restant	à employer)	Crédits
art (1)	Libellé (1)	ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	annulés
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	. = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (0+73+74+75+013)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TC	OTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00	0,00			0,00
7133	Variation des en-cours de production de biens	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	AND THE PROPERTY OF THE PROPER		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	An and the same of		0,00
	L DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE XERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de 2017	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2017	0,00
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(4) Dont 776.
(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

COM. LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE	CA	2018
		- -

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
T	otal des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00			· 查看为多数的
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	0,00	0,00	English and the state of the st	0,00
3355	Travaux	0,00	0,00		0,00
TOTAL	DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00		0,00
TOTAL	L DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2017	0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, Ri 040 = DF 042.
(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 st la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, Di 041= Ri 041.

COM. LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE	CA	2018
III - VOTE DU BUDGET	III	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)		Eléments afférer	nts à l'exercice		Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	DEPENSES	0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 0,00
	RECETTES (répartition)		Eléments afférer	nts à l'exercice		Pour mémoire
	(Pour information)	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TC	OTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement. (2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice. (3) Indiquer le signe algébrique. C-1-3-B03

The colon of the													
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VILE D'ENSEMBLE (1) PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VILE D'ENSEMBLE (1) PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VILE D'ENSEMBLE (1) Published Control Cont		COM. LE B([0]	SEMENT	A RASCLO	SE 			!	§	7	2018
The Presentation													Γ
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1) Familia Logament Ambring Securité et Enseigne Coult un Sport et l'Intervent Securité et Enseigne Coult un Securité de Coult un Securité et Enseigne Coult un Securité et Enseigne Coult un Securité de Coult un Securité de Coult un Securité et Enseigne Coult un Securité de Coult un Securité d				IV - AN	VEXES							Ν.	
Libelité Option		PRESENTATI	ON CROIS		NCTION -	VUE D'EN	SEMBLE (1)				A1	
Comparison Com												-	
Participator Part	e di di	01 Onérations	0 Services	1 Sécurité et	2 Enseigne-	3 Culture	4 Sport et	5 Interven-	6 Famille	7 Logement	8 Aménage-	9 Action	TOTAL
NATION Color Col		non	généraux des admi- nistrations (sauf 01)	salubrité publiques	ment et formation	-	jeunesse	tions sociales et santé		,	ment et services urbains, environne-	économi- que	
Part					INVESTIS	SEMENT							
municipaux (2) 0,00				EALISATION	3 (de l'exerci	ce + restes à	réaliser 2017						
remuicipaux (2)	Dépenses réelles	00:00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
(3) (2) (2) (2) (3) (4)	- Equipements municipaux (2)	The second second second	00'0	00'0	00.0	00,0	00'0	00,00	00'0	00'0	00,00	00'0	00'0
0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	- Equip. non municipaux (c/204) (3)		00'0	00,00	00'0	00,0	00'0	00,0	00'0	00'0	00,0	00'0	00,00
0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	- Opérations financières	00'0											0000
10 10 10 10 10 10 10 10	Dépenses d'ordre	00'0											00,0
0,00 0,00	Total dépenses	0.00	00.0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Color Colo	Total recettes	00'0	00'0			00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Color Colo	Solde d'investissement	00'0	00'0	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
0,00 0,00				RESTI	≤	31/12/20	18						
Paris Pari	Total RAR dépenses	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0
Paris Pari	Total RAR recettes	00'0	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
REALISATIONS (de l'exercice + restess à réaliser 2017) Sa 480,06 0,00 0	SOLDE RAR d'investissement	00'0	0,00			00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
Security Security					FONCTION	NEMENT							
38 480,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0		:	1 CC			e + restes à r	réaliser 2017)						
9,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	Total dépenses	38 480,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	38 480,00
8480,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,	Total recettes	00'0	0,00	00'0		00'0	00'0	00'0	000	00'0	00'0	00'0	00'0
RESTE A REALISER au 31/12/2018 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,	Solde de fonctionnement	-38 480,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	-38 480,00
00'0 00'0 <th< th=""><th></th><td></td><td></td><td>REST</td><td>E A REALISEI</td><td>R au 31/12/20</td><td>118</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td> </td><td></td></th<>				REST	E A REALISEI	R au 31/12/20	118						
00.0 00.0 00.0 00.0 00.0 00.0 00.0 00.0 00.0 00.0	Total RAR dépenses	00'0	00'0	00'0		00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	000	00'0	00'0
000 000 000 000	Total RAR recettes	0,00	00'0			00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0
100's 100's 100's 100's 100's 100's 100's	Solde RAR fonctionnement	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00

COM. LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE	CA	2018
		,
IV - ANNEXES	ΛI	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1	

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 3 500 habitants et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 52/11-36 a1 et R. 52/11-14 + L. 52/11-24 le (CECT). Ou biens de la structure intercommunale.

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

Total restinate drontine mental restinate a founcine mental restination mental restination mental restination mental restination mental restination mental restination m			COM. LE BOULOU - 66 - LOTIS	ONTON - (36 - LOTIS	SEMENT LA RASCLOSE	A RASCL	OSE				CA		2018
Comparison					IV - AN	NEXES					E		2	
Libelié Opérations Securité et Enseigne Culture Sport et Interven Familie Logement Anémage Action Familie Cogement Anémage Action Familie Cogement Anémage Action Interven Interven Securité et Interven Services Securité et Interven Services Securité et Interven Services Securité et Interven Interven Services Interven Services Interven Services Interven Services Interven Interv	_ _		PRESENTAT	ION CROIS	SEE PAR F(ONCTION -	. VUE D'EN	SEMBLE	(1)				A1	
INVESTISSEMENT	Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	Services généraux des admi- nistrations (sauf 01)	f Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne-	9 Action économi- que	TOTAL
Introetisesment 0,000 0,						INVESTIS	SEMENT							
Second Color	Total dépe	nses d'investissement	00'0		00'0	00'0				00'0		00'0		00'0
Needissement Need	Depenses	d'ordre	00'0			00'0				00'0				00'0
Noestissement 0,00						RECE	TTES							
FONCTIONNEMENT A PARCETIONNEMENT PARCETION	Total recett	tes d'investissement	00'0			00'0				00'0	00'0	00'0		00'0
FONCTIONNEMENT e fonctionnement reporte 38 480,00 0,00 <th< td=""><td>Recettes d</td><td>ordre</td><td>0,00</td><td></td><td></td><td>00'0</td><td></td><td></td><td></td><td>00'0</td><td></td><td></td><td></td><td></td></th<>	Recettes d	ordre	0,00			00'0				00'0				
e fonctionnement 38 480,00 0,00						FONCTION	NSES NSES			·				
ciclionnement reporté 0,00	Total dépe	nses de fonctionnement	38 480,00			00'0				00'0				38 480,00
cictonnement reporté 38 480,00 0,00	Dépenses	d'ordre	0,00			00'0				00'0				
Recent connerment 6,00 0,00 <td>002 Déficit</td> <td>de fonctionnement reporté</td> <td>38 480,00</td> <td></td> <td></td> <td>00'0</td> <td>00'0</td> <td></td> <td></td> <td>00'0</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>38 480,00</td>	002 Déficit	de fonctionnement reporté	38 480,00			00'0	00'0			00'0				38 480,00
fonctionnement 0,00						RECE	TTES				-			
00'0 00'0 00'0 00'0 00'0 00'0 00'0 00'0 00'0 00'0	Total recet	tes de fonctionnement	00'0			00'0	00'0			00'0				
	Recettes d	ordre	00'0			00'0	0,00			00'0				00'0

UIISSEMENT LA RASCLUSE
ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (1)	38 480,00	00'0	38 480,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	38 480,00	00'0	38 480,00
011 Charges à caractère général	00'0	00'0	00'0
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	00'0	00'0	00'0
RECETTES TOTALES (1)	00'0	00'0	00'0
042 Obérations d'ordre de transfert entre sections	000	00'0	00'0

COM. LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE
IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES	01 Opérations non ventilables	Total	
DEPENSES TOTALES (1)	00'0		00,0
Non individualisées en opérations	00'0		0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	00'0		0,00
RECETTES TOTALES (1)	00'0		0,00
Non affectées aux opérations	00'0		0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre seci	00'0		0,00
16 Emprints et dettes assimilées	0.00		0,00

	Nature	Date de la décision de	Montant maximum	Montant des	Mont rembour	Montant des remboursements N	Encours restant dû au
	(Pour chaque ligne, Indiquer le numero de contrat)	réaliser la ligne de trésorerie (2)	autorisé au 01/01/N	ulages n	Intérêts (3)	Intérêts Remboursement (3) du tirage	
519	Crédits de trésorerie (Total)						

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie pour les despendant (article L. 21.22-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts compitabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de trage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6615, sauf pour les quels les intérêts sont compte 6611 et sauf pour les pour lesquels les intérêts sont compte 6618.

LAN - ETAT DE LA DETTE E DE DETTES (hors 16449 et 166)

					Empr	unts et d	ettes à	l'origine	Emprunts et dettes à l'origine du contrat	.				
			Date	Date du		Type de		Taux initial	tial		Périodicité	Profil	Possibilité de	Catégorie
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou Date de ou date de chef de file signature mobilisation	Date de signature	ou date de mobilisation (1)	premier rembt	Nominal (2)	taux Index I d'intérêt (4) (3)	Index (4)	Niveau Taux de taux actua- (5) riel		Devise remb	des rembourse- ments (6)	d'amortissement (7)	sement anticipé O/N	d'emprunt (8)
										$\frac{1}{2}$	+			
Total général		March of London					200							

Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
 Nominal: montant emprunté à l'origine.
 Mantionner le out les types d'index (ex: Euribor 3 mois).
 Mantionner le out les types d'index (ex: Euribor 3 mois).
 Indiquer le niveau de taux à l'origine du contratr.
 Indiquer le niveau de taux à l'origine du contratr.
 Indiquer le procidité des remboursements A: annuelle: B: bimestrielle, S: semestrielle, X autre.
 Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour autres à préciser
 Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour autres suivant la typologie de la circulaire IOCB10:15077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

COM, LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE	CA	2018
IV - ANNEXES	Λl	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.2	

REF	REPARTITION PAR NATURE	PAR NATU	Tra I	TTES (hors	DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)	6) (suit	(e)					
					Emprunts	s et Dette	Emprunts et Dettes au 31/12/N	2/N				
Nature	Competing		Catégorie d'empount	tactaer letine			Taux d'intérêt	rêt		Annuités de l'exercice	0	
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	NO (01)	Montant	après couverture éventuelle (11)	d0 au 31/12/N	dû au 31/12/N (en années) Type de Index (13) taux d'intérêt taux (11) taux d'intérêt (14) taux d'intérêt (14) (14)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
Total général												

CA 2018
COM. LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE

Emprunts ventilés par	Organisme prêteur ou chef	Nominal	Capital	Type Du	Durée Dates des	des Taux	Taux	Coût de	Taux	Niveau du	Intérêts	Intérêts	% par
structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	de file		an d	indices d	du périodes contrat bonifiées		al maximal (6)	sortie (7)	maximal après couverture éventuelle (8)	taux au 31/12/ N (9)	payés au cours de 'exercice (10)	payés au perçus au type de cours de cours de taux selon l'exercice (10) l'exercice (1e le capital cas échéant) restant dù (11)	type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A													
Barrière simple B			STATE OF THE STATE				10 A					All Carlo Stock of the Stock	
Option d'échange C					100 ANN 8000 A						1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		のの数数の形
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D													
Multiplicateur jusqu'à 5 E													
Autres types de structures F													
								Section 1985		2.0 5.0 2.0 8.0 8.0 8.0 8.0 8.0 8.0 8.0 8.0 8.0 8			
TOTAL GENERAL													

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Naminal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant di couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer de classification et classification et correspondant au 2 piun 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro / 5 : deans findices to rerespondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(5) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Cott de sorie : indiquer le montant de findemnité contractuelle de remboursement définité de l'emprunt au 31/1/2/N ou, le cass échéant, à la prochaine de taux en sière de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen de taux en sière de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen de taux en sière de contrat initial et comptabilisée a l'article 6611 et des intérêts des au titre du contrat d'échange et comptabilisée à l'article 668.

COM. LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE	CA	2018
IV - ANNEXES	Σ	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	A2.4	

Indices sous-jacents Structure	us-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux	Nombre de produits						
variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique).	% de l'encours						
Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros					į	
	Nombre de produits						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours						
	Montant en euros		:				
	Nombre de produits						
(C) Option d'échange (swaption)	% de						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours						
	Montant en euros		•				
	Nombre de produits						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de						
	Montant en euros						
	Nombre de produits					医骨髓 医甲状腺	
(F) Autres types de structures	% de l'encours						
	Montant en euros						

2018			
CA	N	A2.5	
COM. LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE	IV - ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

		Emorunt couvert	Zert Z				sul	Instrument de couverture	le couver	ture			
	į	100				Nature de		i				Primes éventuelles	entnelles
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt	restant dû Date de	Date de fin du	Organisme co-		la couvertur	Notionnel de l'instrument	Date du début	Date de fin du	Notionnel de Date du Date de périodicité de Montant des Primes Pr	Montant des commissions	Primes payées pour	Primes reçues pour
		i i :	contrat	contractant	(3)	(change ou taux)	couverture	contrat contrat	contrat	intérêts (4) diverses	diverses	l'achat d'option	la vente d'option
Total			100										

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agid d'un taux vertable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, front, turnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimastrielle, T : trimestrielle, X : autre.

COM. LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE	CA CA	2018
IV - ANNEXES	Λ.	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.5	
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)		

	Instruments de			Effet	de l'instr	Effet de l'instrument de couverture	ouverture	100		
	numéro de contrat)	l'emprunt couvert	lndex (5)	Niveau de taux (6)	ndex	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
l'emprunt Index (5) Niveau de Index Niveau de Charges couvert taux (6) taux c/668										
l'emprunt Index (5) Niveau de Index Niveau de Charges Produits couvert taux (6) taux c/668 c/768	Total		ではない。							经常务的

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux
 (6) Pour les empunits à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
 (7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
 (8) Catégorie d'empunit. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

COM. LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE	CA	2018
IV - ANNEXES	ΛI	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.6	
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)		

l'exercice		
Capital		
Intéréts (13)		
Montant (12)		
Type (11)		
Niveau de taux (9)		
Index (8)		
Type de taux (7)		
sements (6)		
résiduelle		
réaménagé		
restant dû		
prêteur ou chef de file		
ment ment		
Profil (5)		
our chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	id des dépenses au c/166 nancement de dette (3)	Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)
	Just le ment chef de file chef	Année Profil (5) ment chef de file cestant dû réstant dû résiduelle sements (6) Type de Index (8) Index (8) de taux (7) (11) (12) (13) Capital Capital (13) (13)

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques aves rémandagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(5) Indiquer le paractéristiques aves rémandagement des emprunts de refinancement.

(6) Indiquer le pour amortissement progressif. Pour autres à préciser.

(6) Indiquer le périodicité des remboursements A : annuelle ; T : timestrielle : M : mensuelle . B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de laux d'inférêt : F : fixe ; V : variable simple : C : complexe (c'est-4-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(9) Indiquer le pour de la couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le inveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Ils s'agit de retracer les caractéristiques de l'Indemnité de remboursement auticipé due relative à l'emprunt quitré.

(11) Indiquer A pour autofinancement : Dour inférêts régides à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat initial et complabilisée à l'article 66111 « Intérêts régides à l'échéance » (intérêts éventuels eventuels eventu

CA 2018	NI N	ETTE A2.7 INEE 2018 (1)
COM. LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE	IV - ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2018 (1)

Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	Intérêts Capital
	ICNE de
Capital restant dû	au 31/12/N
d'amortissement et Capital Périodicité de restant dû	Contrat Contrat Contrat renégocié initial renégocié
d'amort pério	rembou Contrat initial
Nominal	Contrat renégocié (5)
Non	Contrat
	nitial Contrat renégocié Taux Type Index Taux act. de (4) act. taux (3)
Taux (2)	Contra x Type 1 de taux (3)
1	ontrat in
Durée résiduelle en années	Con- Type trat Type de rené- tau gocié (3)
	Contrat initial
Organisme préferr	d'emprunt tion du renégocia- contrat tion
Date de	renégocia- tion
Date de	tion du contrat initial
o N	d'emprunt

Inscrire les emprunts renégociées, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.
 Taux à la date de renégociation.
 Taux à la date de renégociation.
 Indiquer: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est.à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 Indiquer la nature de l'index relativ (exemple: Euribor 3 mois).
 Nominal à la date de renégociation.
 Nominal à la date de renégociation d'un amortissement, constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.
 Four le profil d'amortissement, indiquer A: annuelle; T: timestrielle; M: mensuelle, S: semestrielle, X autre.

	COM. LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE	CA	201
-	IV - ANNEXES	IV	
	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.8	

	Dette en capital à		Annuité au cours de	Dont	nt
REPARTITION PAR PRÊTEUR	l'origine (2)	-/-/N	l'exercice	intérêts (3)	Capital
TOTAL					
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

30

⁽¹⁾ Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat. (2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune. (3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

COM. LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.9	7
AUTRES DETTES		

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

 COM, LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3	

	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les imme	obilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2	321-1 du CGCT) :	
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
			<u> </u>

 COM. LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE	CA	2018
IV - ANNEXES	IV]
ELEMENTS DU BILAN	A4	7
ETAT DES PROVISIONS		

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitu- tion de la provision	constituées	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

⁽¹⁾Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée (2)Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès...;provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

	COM. LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE	CA	2018
	IV - ANNEXES	IV]
	ELEMENTS DU BILAN	A5	
L	ETALEMENT DES PROVISIONS (1)		

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner

 COM. LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN	A6.1	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES		_

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1) Libellé (1)		Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2017)	Réalisations
DEPENSE	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10 Reprise de dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2018	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2017)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

	COM. LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE	CA	2018
Γ	IV - ANNEXES	IV	7
ſ	ELEMENTS DU BILAN	A6.2	
	EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES		1

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2017)	Réalisations
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	0,00	0,00
Ressour	ces propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
Ressour	ces propres internes de l'année (b)(6)	0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

<u> </u>	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2018	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	11	0,00
Ressources propres disponibles	JV	0,00
Solde	V = IV - II (3)	0,00

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(3) indiquer le signe algébrique.

COM. LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE	CA	20
ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN	Ax.2.1	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A		
LA TVA - SECTION DE FONCTIONNEMENT		┙

(Article R. 2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

•	DEPENSES - MANDATS EMIS		RECETTES - TITRES EMIS			
Article (1)	Libellé (1)	Montant	Article (1)	Libellé (1)	Montant	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre		
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL		

COM. LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE	CA	2018
ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN	Ax.2.2	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A		
LA TVA - SECTION D'INVESTISSEMENT		

(Article R. 2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES - MANDATS EMIS		RECETTES - TITRES EMIS			
Article (1)	Libellé (1)	Montant	Article (1)	Libellé (1)	Montant	
	Total des dépenses réelles	i	† †	Total des recettes réelles		
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre		
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES		

COM. LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE	CA	2018	
	_		

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	Ax.3.1
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

	DEPENSES (1)			RECETTES (1)	
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
			Re	ecettes issues de la TEOM	
			Dota	tions et participations reçues	
			Autre	itres recettes de fonctionnement éventuelles	
	Total des dépenses réelles		1	Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

⁽¹⁾ Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT;
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires

COM, LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE	CA	2018
ANNEVEO		7

Ax.3.2

ANNEXES **ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT**

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

	DEPENSES (1)			RECETTES (1)	
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées			Souscription d'emprunts et dettes assimilées	_
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
	Opérations d'équipement		1		
	Autres dépenses éventuelles		 	Autres recettes éventuelles	
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	<u> </u>
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

COM. LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN	A8	1
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES		

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL		•					

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

COM. LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1) A9
COM. LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE IV - ANNEXES TS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)
ELEMEN

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitu	Intitulé de l'opération :			Date de la délibération :	tion :
	Cumul des		Sur l'e.	Sur l'exercice		Cumul des
	réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	réalisations au 31/12/N
DEPENSES (a)						
Dépenses nettes (a-c)						
RECETTES (b)						
Recettes nettes (b-d)						

Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
 Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
 Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de ∞mptes, fant en dépenses qu'en recettes.
 Indiquer le chapitre.
 C-3-4-A09

COM. LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	7
ELEMENTS DU BILAN	A10.1	7
VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES		
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS		

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
	4.5			
TOTAL GENERAL	and the state of t			

COM. LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN	A10.2	
VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES		
ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION	1	

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL							

 COM. LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE	<u>CA</u>	201
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3	

	Pour mémoire	Crédits ouverts (BP + DM)
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Produit des cessions	Réalisations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

C-1-1-B

COM, LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE	L_CA_	201
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN	A10.4	
VARIATION DES PATRIMOINES (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES	Ì	ĺ
ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)		

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux	The second secon			
			0,00	
Acquisitions à titre gratuit				
			0,00	
Mise à disposition			4.4	
			0,00	
Affectation	计多数存储存储的设备的现在分词 。	6 1 2 4 4 5 6 5 6	7 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 -	
			0,00	
Mises en concession ou affermage	NOVERSON TRANSPORT OF THE			
		<u> </u>	0,00	
Divers			2 2 4 3 3	
			0,00	
TOTAL GENERAL	Section Section Control Control	0,00	0,00	The state of the s

C-3-4-A101

COM, LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE	CA_	2018
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN	A10.5	
VARIATION DES PATRIMOINES (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES		
ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)		

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux	239200	grana svoja (4.				10.75	
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit	600000	李春65高水平。	10.71 4.4.5.3				
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition	0.60 mg/5/6	in the same of the					
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation	4.4	13 m 3 m 3			45 (20 (5) (5) (5) (5)		
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage					ewent betall		
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises à la réforme	400000	\$2.00 £1254					
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	75. B. C. C. C. C.				0,00

C-3-4-A101

COM. LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11	

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article	Libellé (2)	Dépenses	Recettes
(2)		Mandats émis	Titres émis
"	TOTAL GENERAL]

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
	TOTAL GENERAL	

⁽¹⁾ Les Immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce demier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recette 72 (I)	
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00%

ELEMENTS DU BILAN EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION **GLOBALE**

FONDS EUROPEENS RECUS ET REVERSES PAR LA COLLECTIVITE GESTIONNAIRE (reproduire l'annexe par fonds européen géré)

Libellé du fonds européen géré :

⁽¹⁾ A détailler conformément au plan de comptes.
(2) Les informations seront extraites de PRESAGE.
(3) Les justificatifs aux dépenses peuvent provenir de plusieurs émetteurs pour la même opération.
(*) La collectivité gestionnaire (commune ou EPCI) peut être bénéficiaire des fonds lorsqu'elle est maître d'ouvrage.
(**) Hors dépenses d'assistance technique.
(***) Dans ce cas, la collectivité gestionnaire est bénéficiaire des fonds.

COM. LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE	S.	2018
IV - ANNEXES	≥	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1	

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	de et profil ment de r (1)	Objet de l'emprunt garanti	o chef	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N		Périodi- cité des rem-	Tau	Taux initial	F	Taux à la date du vote du budget (6)	du vote du t (6)	Catégorie	Indices ou devises pouvant	Annuité garant l'exe	Annuité garantie au cours de l'exercice
	Année	Profil		de file		•	ellenb		ı	index Taux (4) actuariei (5)	x Taux riei (3)	Index (4)	Niveau de taux		modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																and the first section of the	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																Navis sa a Aleksa Mena amas	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																.10 saarannista	
TOTAL GENERAL																	

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A: annuelle; M: mensuelle; B: bimestrielle; T: timestrielle; X: autre.

(3) Type de taux d'interêts; F: Tive; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(3) Tapue de taux d'interêts; F: Tive; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux annuel, tous frais compris.

(7) Calégorie d'enprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire (OCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) It segit des intérêts dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 6611 « Intérêts décaissées) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 6611 « Intérêts décaissées) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 6611 « Intérêts décaissées) et intérêts éventuels dus au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article 6611 « Intérêts décaissées) et intérêts deventuels dus au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article 6611 « Intérêts decaissées)

COM. LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE	CA	2018
IV - ANNEXES	N	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2	

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	80
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	×	00,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	8	00,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	O	00,00
Provisions pour garantles d'emprunts	<u>a</u>	00'0
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	=A+B+C-D	00'0
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice		00'0

%00'0	
<u></u>	
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	

Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.
 Cé. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
 Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

CA	2018
IV	7
B1.3	1
	IV

Exercice d'origine	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Montant de la redevance de	Désignation du crédit	Durée du		Montant de	es redevan	ces restan	t à courir	
du contrat		l'exercice		contrat	N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
	_									

⁽¹⁾ Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier. (2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

CA 2018	2	B1.4
COM. LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE	IV - ANNEXES	ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations Montant total Montant de la Durée du Date de fin d prévues par le contrat de PPP cocontractant (en mois) PPP PPP (TTC)	Montant total Montant de la prévu au titre du contrat de PPP cocontractant (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du Date de fin du contrat de PPP contrat de (en mois) PPP	Date de fin du contrat de PPP
							į

⁽¹⁾ Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N. (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

_	COM, LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE	CA	2018
	IV - ANNEXES	IV	
	ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5	

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodi- cité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL	_						

⁽¹⁾ Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT):
-l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas rempile car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N» correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N;
- la colonne « Annulté versée au cours de l'exercice » n'est pas rempile car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels alent lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

COM. LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6]

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
тот	AL		<u> </u>				
L	·		<u> </u>				

COM. LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	7
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS (article L. 2313-1 du CGCT)	B1.7	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL		

COM. LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1	

ſ		N	lontant des AP			Montar	nt des CP	
	N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1
L								

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis (2) Il s'agit du montant prévu in!tialement par l'échéancier corrigé des révisions

COM. LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2	

	N	ontant des AE			Montar	nt des CP	
N° ou intitulé de l'AE	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	réalisés durant	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

⁽¹⁾ il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis (2) il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

COM. LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	1
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	В3	

-
Dépenses
Chapitre Article Libellé article Montant
Proprieto Factore Elizante aracic

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :	0,00	
TOTAL Recettes	TOTAL Dépenses	
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES	EMPLO	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	1)	EFFECTIFS BUDG	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	IPLOIS 4)
	Y	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionneis sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(3) Endégories : A. Bo C.

(3) Endégories : A. Bo C.

(4) Engrés est complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(5) Equivoles travails de l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité dans l'année.

(5) Entry le décompte est proportionnel à l'activité dans l'année.

(6) ETPT : le décompte est proportionnel à l'activité dans l'année.

(7) ETPT = Effectifs physiques * quotifé de temps de travail * période d'activité dans l'année.

(8) ETPT = Effectifs physiques * quotifé de temps de travail * pariode d'activité dans l'année.

(9) Présent la moint gent à nème pariole à 0.4 ETPT (10.8 * 6/12).

(9) Par exemple : amplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

AUTRES ELEMENTS D'INFORMAT	ENTS D'INFORN		TAT DU PERS	IONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018	72018	C ::D
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNE	REMUNERATION (3)	NOO	CONTRAT
31/12/N	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social. MS : Médico-social. MT : Médico-technique.

CULT: Culturel

ANIM : Animation. PM : Police.

OTR: missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Reference à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée):

3-a°; article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité. 3-1 : rempiacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1°; absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2"; emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-2"; emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotifé de temps de travail est inférieure à 2 es un services de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotifé de temps de travail est inférieure à 2 es un service de moins de 1 000 habitants et des groupements de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de 3-3-5"; emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de

création, de changement de périmètre ou de suppression d'un servicé public. 3-4 : article 21 de la loi n'2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent confractuel.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets. 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A: autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Ajautres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la foi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

 COM. LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE	CA	2018
 IV - ANNEXES	IV	7
 AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C1.2	
 ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2018		_

(Articles L.2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.)

ELUS BENEFICIAIRES	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR
DES ACTIONS DE FORMATION	LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

COM. LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C2	
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT		
FINANCIER	ļ	
(articles I 2313-1 et l 2313-1-1 du CGCT)	1	

Les documents fi	nanciers et comptables de d Toute personne a le	ces organismes sont mis à droit de demander comm	à la disposition du public à unication.	
La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (2)				-
Détention d'une part du capital			-	
Garantie ou cautionnement d'un emprunt			· .	
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
<u>Autres</u>				

⁽¹⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif); (2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

COM. LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	7
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C3.1	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE		
OU L'ETABLISSEMENT		

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
S.M PROTECTION/GESTION NAPPES/ PLAINES ROUSSILLON		Sans fiscalité propre	1 587,82
SIP DES ASPRES	1	Sans fiscalité propre	7 000,00
SYDEEL	•	Sans fiscalité propre	793,27
SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE/ SIS		Sans fiscalité propre	47 292,00
SYNDICAT MASSIF DES ALBERES		Sans fiscalité propre	5 554,00
Autres organismes de regroupement			

COM. LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE	CA 2016
IV - ANNEXES	1V
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)	63.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Nº of data	Nature de TVA l'activité (oui / (SPIC/SPA) non)

⁽¹⁾ Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité à l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :
- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

COM. LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	7
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6	

1 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2017)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				·
Dépenses				
Recettes				
FONCTIONNEMENT				
Dépenses				
Recettes				

2 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2017)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT Dépenses Recettes				
FONCTIONNEMENT Dépenses Recettes				
TOTAL GENERAL DES DEPENSES				·
TOTAL GENERAL DES RECETTES				

COM. LE BOULOU - 66 - LOTISSEMENT LA RASCLOSE	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	1
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1	1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TOTAL						

C-3-4-D01

MAIRIE DE LE BOULOU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS ANNEE 2019

L'an deux mil dix-neuf, 8 avril à 18h 30

Les membres du Conseil Municipal de la commune de Le Boulou, se sont réunis en session ordinaire, au lieu ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de Madame Nicole VILLARD, Maire de LE BOULOU, dûment convoqués.

PRESENTS: Nicole VILLARD Maire, Jean-Christophe BOUSQUET 1^{er} adjoint, Patrick FRANCÉS 2^e adjoint, Nicole RENZINI 3^e adjointe, Georges SANZ 4^e adjoint, Nicole BARBIER-LIBAUDE, Jean-Claude DELATRE, Jacques PERETA, Georges PARRAMON, Christiane BRUNEAU, Isabelle BEUGNOT, Véronique MONIER, Rose-Marie QUINTANA, Claudine MARCEROU, Jean-François BARDAJI, Corinne NAVARRO, Florent GALLIEZ, Philippe CASALS, Myriam GRANAT.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNE PROCURATION: Armand LAFUENTE 5^e adjoint à Nicole VILLARD, Martine ZORILLA, à Patrick FRANCÉS, Nelly MARTIN à Jean-Christophe BOUSQUET, Mélodie TICHADOU à Véronique MONIER, Eric FOSSOUL à Philippe CASALS, Guy VIGNEAUX à Myriam GRANAT.

ABSENTS EXCUSÉS: Joséphine PALÉ, Sylvaine RICCARDI-BRAEM.

ABSENTS: Claude MARCÉLO, Muriel MARSA.

SECRETAIRE DE SEANCE: Véronique MONIER.

Les conseillers présents étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, Madame la Présidente a déclaré la séance ouverte.

Délibération n° 2019 2-12

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF LOTISSEMENT LA RASCLOSE - EXERCICE 2018

Madame le Maire donne la parole à Monsieur Patrick FRANCES, Adjoint aux Finances, qui expose au Conseil Municipal :

- ⇒ délibérant sur le compte administratif de 2018, dressé par Madame Nicole VILLARD, Maire,
- ⇒ après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,
- ① lui donne acte de la présentation faite du compte administratif résumé dans l'annexe d'exécution du budget principal et des budgets annexes ci-après,
- ② constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- 3 vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-après.

VU L'avis favorable unanime de la Commission Finances-Budget en date du 4 avril 2019.

Madame Nicole VILLARD le Maire quitte l'assemblée, confiant la présidence à Monsieur Patrick FRANCES qui procède au vote.

Le COMPTE ADMINISTRATIF LOTISSEMENT LA RASCLOSE – EXERCICE 2018 est :

APPROUVE PAR: 24 voix POUR et 1 ABSTENTION (Mme QUINTANA)

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme, Le Maire, Nicole VILLARD



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

Affichage le :
Insertion au recueil des actes administratifs :

Notification le :

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant son auteur dans les deux mois à compter de sa notification.

Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux dans les deux mois à compter de sa publication devant le tribunal administratif de Montpellier.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr »

Précision faite que la requête présentée devant le tribunal administratif fait obligation d'acquitter la contribution pour l'aide juridique prévue à l'article 1635 bis Q du code général des impôts ou, à défaut, de justifier du dépôt d'une demande d'aide juridictionnelle.

COM. LE BOULOU - 66 - LA RASCLOSE	CA 20	2018
IV - ANNEXES	IV	
ARRETE ET SIGNATURES		1

Présenté par le Maire,

A Le Boulou, le ... 8 Avair 2013

Le Maire,

Le Maire,

Nicole VILLARD-SCHLATTER
Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire

A Le Boulou, le ... 8 AVRIL 2019

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : \mathcal{A} 9

Nombre de suffrages exprimés : 25

VOTES: Pour: 24

Contre: -

Abstentions : _/

Date de convocation :

08/04/2019

COM. LE BOULOU - 66 - LA RASCLOSE		2018
IV - ANNEXES	IV	7
ARRETE ET SIGNATURES	D	

VILLARD-SCHLATTER Nicole BOUSQUET Jean-Christoph€ FRANCES Patrick RENZINI Nicole SANZ Georges Procention à **LAFUENTE** Armand Ane VICCARD BARBIER LIBAUDE Nicole MARCELO Claude **DELATRE** Jean Claude PERETA Jacques **PARRAMON Georges BRUNEAU Christiane** BEUGNOT Isabelle MONIER Véronique Procenation a **ZORILLA Martine** A. FRANCES MARSA Muriel Absoule **QUINTANA Rose-Marie**

COM. LE BOULOU - 66 - LA RASCLOSE	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	7
ARRETE ET SIGNATURES	D	7

MADTIN Nalla	0	7
MARTIN Nelly	Procention à	
	N- BOUSGUEF	
CASALS Philippe)	/.
PALE Joséphine		
		Abserte Ceausée
GRANAT Myriam		Tal.
		Ud Cac
VIGNEAUX Guy	Procuationa	
	New GAANAT	
FOSSOUL Eric	Procuation	0 6
	à (). CASAGS	Poh
MARCEROU Claudine	The Cotspies	
RICCIARDI-BRAEM Sylvaine		
		Alserse
BARDAJI Jean-François		
	1000012:	1
NAVARRO Corinne	1 day	
	Source 1 2019	MOT.
GALLIEZ Florent		
		1 gather
TICHADOU Mélodie	P	
	Procencia at	
	The nonita.	

Certifié exécutoire par le, compte tenu de la transmission en préfecture, le	et de la publication le	
Α	le	